



---

Conseil de sécurité

**Briefing : Syrie**

New York, le 25 avril 2024

Déclaration lue par Pascale Baeriswyl  
Représentante permanente de la Suisse

---

Merci, Madame la Présidente,

Je voudrais commencer par remercier l'Envoyé spécial Geir Pedersen, le Directeur de Coordination d'OCHA Ramesh Rajasingham et Madame Hayford de Malteser International de leurs présentations. Je crois que toutes et tous ont souligné la grande souffrance de longue durée de la population syrienne qui doit cesser. Et je voudrais les remercier de leurs engagements pour rétablir une perspective d'espoir. Je voudrais aussi saluer la présence des Représentants de la région et en particulier aussi souhaiter la bienvenue au nouveau Représentant de la Turquie.

Madame la Présidente,

La Suisse est profondément préoccupée par la spirale de violence en cours au Moyen-Orient, une région au « bord du précipice », comme le note justement le Secrétaire général. Et nous avons à plusieurs reprises donné nos positions très claires sur les attaques récentes. Ici, aujourd'hui, j'aimerais souligner l'impératif que la régionalisation du conflit au Proche-Orient et son extension actuelle sur le territoire syrien soient contenues. Il est urgent d'œuvrer à la désescalade.

Permettez-moi quelques remarques sur les aspects politiques. Treize ans de conflit ont déjà ravagé la Syrie. Afin d'empêcher toute aggravation ultérieure, nous appelons tous les acteurs impliqués militairement en Syrie ou qui exercent une influence sur les parties au conflit à s'engager pour un cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire syrien conformément et comme demandé par la résolution 2254. Nous rappelons que les populations et infrastructures civiles doivent être protégées en vertu du droit international, notamment du droit international humanitaire et des droits humains en toutes circonstances.

À cet égard, la Suisse soutient tous les efforts de l'Envoyé spécial, en coordination avec la Syrie et les pays de la région, pour la reprise d'un processus politique crédible et viable, conformément à la résolution 2254.

À l'intérieur et hors du pays, l'appel de la société civile syrienne doit aussi être écouté. Beaucoup de Syriens et de Syriennes, en particulier des jeunes femmes, citoyennes, réfugiées, ou représentantes politiques locales, revendiquent leur droit à une participation pleine, égale et significative aux décisions ayant trait à leur avenir.

Cette même société civile a d'ailleurs joué un rôle-clé que nous saluons dans la création de la nouvelle institution indépendante pour les personnes disparues basée à Genève. La Suisse souligne qu'une coopération de tous les acteurs avec cette institution à caractère humanitaire sera cruciale pour accorder enfin un droit de savoir aux proches des personnes détenues et disparues, quelle que soit leur appartenance, traçant ainsi la voie vers une réconciliation et une solution politique durable en Syrie.

Et face aux crimes d'atrocité, commis depuis 2011, la lutte contre l'impunité, notamment facilitée par le Mécanisme international, impartial et indépendant, est une condition *sine qua non* pour atteindre une paix durable.

Madame la Présidente,

J'aimerais dire maintenant quelques mots sur la partie humanitaire.

La reprise du processus politique est aussi une condition essentielle pour inverser la spirale du déclin humanitaire et économique en Syrie. La communauté internationale a une responsabilité d'éviter que le conflit et la situation humanitaire en Syrie ne tombent dans l'oubli.

16,7 millions de personnes, un nombre sans précédent, ont besoin d'aide humanitaire – on vient de l'entendre. Le pays fait face à une crise multidimensionnelle prolongée dans laquelle les facteurs économiques, sociaux et naturels se conjuguent à ceux liés au conflit et touchent les femmes et les filles de manière disproportionnée. 80% des 2 millions de personnes déplacées qui vivent encore dans des camps dans le nord-ouest de la Syrie, sont des femmes et des enfants.

L'accès de ces femmes et des filles à l'aide humanitaire y compris alimentaire, de manière sûre et durable, reste bien trop souvent limité, comme l'a révélé la réponse au tremblement de terre en février 2023. En outre, les risques et les cas d'abus, de violence et d'exploitation à l'égard des femmes et des filles demeurent particulièrement élevés. Tandis que le nombre de lieux de refuge – y compris des espaces sûrs pour les femmes et les filles - ne suffit pas. Dans ce contexte il est primordial de continuer à soutenir les acteurs et actrices engagés dans les activités de protection.

L'aide humanitaire doit continuer d'adopter une approche sensible au genre, afin d'atténuer les souffrances et de préserver la dignité des populations civiles. En parallèle, les projets de « early recovery » restent indispensables afin de renforcer la résilience des populations et de réduire leur dépendance à l'aide humanitaire.

Madame la Présidente,

Vu l'ampleur des besoins, il est crucial que le Conseil garde son attention sur ces développements. Les acteurs et actrices humanitaires ont besoin d'une plus grande prévisibilité pour planifier leurs activités, de surcroît avec des ressources de plus en plus réduites. L'accès humanitaire ne doit pas être limité dans le temps. À cet égard, il est à saluer que les autorisations accordées jusqu'ici pour les différents points de passage transfrontaliers aient été prolongées. Nous appelons à la poursuite de leur utilisation aussi longtemps que nécessaire et sans date limite. Toutes les modalités de l'aide – y compris l'aide transfrontalière et celle fournie à travers les lignes de front – sont cruciales. Nous rappelons qu'autoriser et faciliter le passage rapide et sans entraves de l'aide humanitaire est une obligation de droit international humanitaire.

Je vous remercie.

---

*Unofficial Translation*

Thank you, Madam President,

I would like begin by thanking the Special Envoy Geir Pedersen, OCHA's Director of Coordination Ramesh Rajasingham and Madam Hayford from Malteser International for their presentations. I believe that everyone has emphasized the great, long-term suffering of the Syrian people, which must come to an end. And I would like to thank them for their commitment to restoring a perspective of hope. I would also like to welcome the representatives from the region, and in particular a warm welcome to the new representative from Turkey.

Madam President,

Switzerland is deeply concerned by the spiral of violence underway in the Middle East, a region on the "precipice of disaster", as the Secretary General rightly notes. And we have repeatedly made our positions on the recent attacks very clear. Here, today, I would like to stress the imperative that the regionalisation of the conflict in the Middle East and its current extension into Syria be contained. There is an urgent need to work towards de-escalation.

Allow me to make a few comments on the political aspects. Thirteen years of conflict have already ravaged Syria. In order to prevent any further escalation, we call on all those involved militarily in Syria or who exert influence on the parties to the conflict to commit to a ceasefire throughout Syrian territory in accordance and as called for by Resolution 2254. We recall that civilian populations and infrastructures must be protected under international law, in particular international humanitarian law and human rights law in all circumstances.

In this respect, Switzerland supports all the efforts of the Special Envoy, in coordination with Syria and the countries of the region, to resume a credible and viable political process, in accordance with Resolution 2254.

Inside and outside the country, the appeal of the Syrian civil society must also be heeded. Many Syrians, particularly young women, citizens, refugees and local political representatives, are demanding their right to full, equal and meaningful participation in decisions affecting their future.

This same civil society has also played a key role, which we welcome, in the creation of the new independent institution for missing persons based in Geneva. Switzerland stresses that the cooperation of all actors with this humanitarian institution will be crucial in finally granting a right to know to the relatives of detained and missing persons, regardless of their affiliation, thus paving the way towards reconciliation and a lasting political solution in Syria.

Faced with the commission of atrocity crimes since 2011, the fight against impunity, facilitated in particular by the impartial and independent International Mechanism, is a *sine qua non* condition for achieving lasting peace.

Madam President,

I would now like to say a few words about the humanitarian aspect.

The resumption of the political process is also an essential condition for reversing the spiral of humanitarian and economic decline in Syria. The international community has a responsibility to ensure that the conflict and the humanitarian situation in Syria are not forgotten.

An unprecedented 16.7 million people in Syria are in need of humanitarian aid – as we have just heard. The country is facing a protracted, multidimensional crisis in which economic, social and natural factors combine with those linked to the conflict to affect women and girls disproportionately. 80% of the 2 million displaced people still living in camps in north-west Syria are women and children.

Women's and girls' access to humanitarian aid, including food aid, in a safe and sustainable manner, remains far too often limited, as the response to the earthquake in February 2023 revealed. In addition, the risks and cases of abuse, violence and exploitation against women and girls remain particularly high. While the number of places of refuge - including safe spaces for women and girls - is insufficient. In this context, it is vital to continue to support those involved in protection activities.

Humanitarian aid must continue to adopt a gender-sensitive approach in order to alleviate the suffering and preserve the dignity of civilian populations. At the same time, early recovery projects in Syria remain essential in order to strengthen people's resilience and reduce their dependence on humanitarian aid.

Madam President,

Given the scale of the needs, it is crucial that the Council keeps a close eye on these developments. Humanitarian actors need greater predictability to plan their activities, especially with dwindling resources. Humanitarian access must not be limited in time. In this respect, it is to be welcomed that the authorizations granted to date for the various cross-border crossing points have been extended. We call for them to continue to be used as long as necessary, with no time limit. All forms of aid - including cross-border aid and cross-line aid - are crucial. We recall that allowing and facilitating the rapid and unimpeded passage of humanitarian aid is an obligation under international humanitarian law.

Thank you.